



## Trousse d'informations

Championnat de qualifications - Division A

Présenté par :



# 01

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Dates</b>	<b>27-28-29 ars 2026</b>								
<b>Lieu et adresse</b>	<b>Centre récreoauquatic de Blainville</b> 190 rue Marie Chapleau, J7C 0E7 <a href="#">GOOGLE MAPS</a>								
<b>Personne-ressource NAQ</b>	<a href="#">Maeiva Huynh-Lepage</a> , Coordonnatrice aux événements								
<b>Communications</b>	Toutes les informations se trouveront sur la <a href="#">page de l'événement</a> du site internet de NAQ.								
<b>Dropbox</b>	Suite aux inscriptions, chaque club participant à l'événement recevra par courriel un lien pour un dossier Dropbox personnalisé où seront déposés les différents fichiers demandés.  <b>Le lien sera transmis à l'adresse courriel utilisée pour le compte associé au système d'inscriptions.</b>								
<b>Contenu</b>	<a href="#">Programmes visés</a> Régional 8-10 ans, 11-12 ans et 13-19 ans Provincial 9-10 ans, 11-12 ans, Jeunesse et Junior  <a href="#">Épreuves offertes</a> Toutes les épreuves sont offertes (Manuel des règlements point 5.3.1).								
<b>Règlementation</b>	Les <a href="#">règlementations provinciales</a> sont appliquées.								
<b>Récompenses</b>	Selon les sections 8.1 à 8.3 du Manuel des règlements.  Une bannière d'Esprit sportif sera décernée à un club de la division lors de la dernière remise des médailles de la compétition.								
<b>Officiel·les</b>	Chaque club doit fournir <b>le nombre d'officiel·les certifié·es</b> selon la règlementation en vigueur ( <a href="#">manuel des règlements 4.5.1</a> ). <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th>Nombre d'athlètes participant à la compétition</th> <th>Nombres d'officiel·les requis</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 à 10 athlètes</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>11 à 23 athlètes</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>24 athlètes et plus</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table> Compléter le <a href="#">formulaire d'inscriptions</a> à cet effet sur la page de l'événement. <b>Les officiel·les pratiquant·es doivent annoncer leur intérêt à <a href="#">Maeiva huynh-Lepage</a> par courriel au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2026.</b>	Nombre d'athlètes participant à la compétition	Nombres d'officiel·les requis	1 à 10 athlètes	1	11 à 23 athlètes	2	24 athlètes et plus	3
Nombre d'athlètes participant à la compétition	Nombres d'officiel·les requis								
1 à 10 athlètes	1								
11 à 23 athlètes	2								
24 athlètes et plus	3								
<b>Entraîneur·es</b>	Les entraîneur·es admissibles lors de cet événement doivent détenir la formation requise selon le tableau des formations indiqué dans la Politique de formation et certification des entraîneur·es en vigueur (minimalelement compétition-introduction modules 1 à 8). Ils/elles doivent être affilié·es au sein de NAQ (et détenir tous les prérequis en règle et valides). Les entraîneur·es doivent être dûment indiqué·es dans le formulaire d'inscriptions afin d'avoir accès à l'événement.								

## 02

# INSCRIPTIONS ET FRAIS

<b>Date des inscriptions</b>	<b>12 janvier au 1<sup>er</sup> février 2026.</b>
<b>Mode d'inscription</b>	Via la plateforme RAMP
<b>Frais d'inscriptions</b>	<p>Les coûts d'inscriptions sont ceux indiqués dans la <u>Politique relative aux revenus</u> de Natation Artistique Québec.</p> <p>Frais d'athlètes (provincial).....30\$ par athlète  Frais d'athlètes (régional).....25\$ par athlète  Frais de club.....75\$</p> <p>Figures.....45\$ par entrée  Solo.....50\$ par entrée  Duo / Duo mixte.....60\$ par entrée  Équipe.....130\$ par entrée</p> <p>SVP ne pas effectuer le paiement  La facturation sera émise à la suite de la tenue de l'événement.</p>
<b>Forfaits et substituts</b>	<p><b>Après la période de validation des inscriptions, les forfaits (scratches) devront être soumis par courriel à Maeiva Huynh-Lepage</b></p> <p><b>Après la parution des ordres de passage, les forfaits (scratches) devront être indiqués le matin de l'événement à la table des arbitres.</b></p> <p><b>Les substituts pourront être indiqué.es soit à l'inscription, soit sur une feuille à compléter à la table des arbitres pendant l'événement.</b></p>
<b>Remboursements</b>	<p>Les frais d'inscription des athlètes ne sont pas remboursables.</p> <p>Les frais d'épreuves sont remboursables sur présentation d'un billet médical.</p>
<b>Inscriptions tardives</b>	Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à Maeiva Huynh-Lepage, et seront assujetties à des pénalités de retard (selon la Politique relative aux revenus 5.1.1).

## 03

# FICHIERS MUSICAUX

<b>Date limite de transmission</b>	<b>12 mars 2025 à 23h59.</b> Des frais supplémentaires seront appliqués pour toute musique transmise en retard (voir la <u>Politique relative aux revenus 5.2.1</u> ).
<b>Mode de transmission</b>	Dossier Dropbox (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
<b>Format et nomenclature</b>	Selon l'annexe 4 du <u>manuel des règlements de NAO</u> .

## 04

# CARTES DE DÉCLARATION

<b>Date limite de transmission</b>	Les cartes de toutes les épreuves devront être complètement téléchargées avant le <b>12 mars 2025 à 23h59</b> .  <b>Prendre note que nous ne relancerons pas les clubs concernant l'envoi de leurs cartes.</b> Les cartes de déclaration seront importées dans le système de pointage et <b>considérées comme définitives le 16 mars 2025</b> .  Des frais supplémentaires seront appliqués pour tout fichier transmis en retard (voir la <u>Politique relative aux revenus 5.2.4</u> ).
<b>Format</b>	Les cartes de déclaration doivent être produites avec le <b>système ISS</b> .
<b>Mode de transmission</b>	Dossier Dropbox (voir les détails à ce sujet dans la première section de ce document).
<b>Nomenclature</b>	Selon l'annexe 4 du <u>manuel des règlements de NAO</u> .

# 05 ÉCHÉANCIER

12 janvier 2026	OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
1 <sup>er</sup> février 2026	DATE LIMITE D'INSCRIPTION
1 <sup>er</sup> février 2026	DATE LIMITE POUR SOUMETTRE LE NOM DE L'OFFICIEL·LE POUR VOTRE CLUB
2 AU 5 FÉVRIER 2026	PÉRIODE DE VALIDATION DES INSCRIPTIONS
5 MARS 2026	PIGE ET ANNONCE DES FIGURES IMPOSÉES
12 MARS 2026	TRANSMISSION DES MUSIQUES ET DES CARTES DE DÉCLARATION

# 06 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Bassin de natation de 25mx 25m (divisible en section) avec 3,8m de profond. Bassin récréatif de 10 m x 20 m avec une profondeur de 1 m. <b>Bassin d'échauffement fermé en tout temps.</b>
NOTES DU CLUB HÔTE : Gélatine : dans les endroits indiqués uniquement.
Une cantine sera disponible Les estrades peuvent avoir une capacité de 220 personnes
<b>Stationnement :</b> Plusieurs emplacements partagés avec l'école secondaire Henri-Dunant.
<b>Hotels</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Grand Times Hotel Blainville-Mirabel</li><li>• Days Inn by Wyndham Blainville Conference Centre</li><li>• Microtel Inn &amp; Suites by Wyndham Boisbriand</li><li>• Hôtel Le Rivage</li><li>• Impéria Hôtel &amp; Suites St-Eustache</li></ul>

**Restaurants:**

La piscine est proche du Faubourg Boisbriand et des Outlets de Mirabel qui contiennent beaucoup de restaurants.

Plus proche de la piscine vous y retrouverez :

McDonald

Tim Hortons

**Merci au partenaire de la compétition !**

